

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 14 DECEMBRE 2017**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 26

OBJET
TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE LOUIS ARAGON ET DE LA SALLE DES SPORTS POUR MANIFESTATIONS A BUT LUCRATIF

L'an deux mil dix sept
 Le quatorze décembre
 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
 Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

Etaient présents : BAUDRIN P. SALADIN B. THUILLET MP.
 MONTAY G. SPOTO S. DUMOULIN H. BAILLEUX A. DE
 MULDER A. PREUVOT R. MULON M. DELANNOY JM.
 FAILLON J. DESROUSSEAU C. RAMEZ D. PREVOST V.
 DOLEZ C. RIFF C. GOBERT J. NATHIEZ V. COLLET Ch.
 MUSY F. COLLET C.

Etaient excusés : COLOMBEL L. GARNERONE L. MOREAU
 G. HAMADI A.

Procurations respectives à : COLLET C. DUMOULIN H.
 PREUVOT R. DOLEZ C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/12/2017
 Et que la convocation du Conseil avait été faite le 08/12/2017

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. l'Adjoint aux finances fait part aux membres de l'assemblée délibérante de l'opportunité de revoir le tarif des locations applicables à la location de la Salle Aragon et de la Salle des Sports pour l'organisation de salons et manifestations à but lucratif avec vente de produits sur place.

Il propose une augmentation de tarifs en rapport avec les frais engendrés par l'occupation de ces salles et des cuisines.

Le Conseil Municipal, considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1^{er} janvier 2017 et après en avoir délibéré, adopte les tarifs ci-dessous qui prendront effet au 1^{er} janvier 2018,

	2017	2018
Salle Aragon samedi et dimanche	1 540,00 €	1 570,00 €
Salle des Sports samedi et dimanche	1 540,00 €	1 570,00 €
Salle Aragon et salle des sports samedi et dimanche	2 560,00 €	2 611,00 €
Salle Aragon vendredi, samedi, dimanche	1 790,00 €	1 826,00 €
Salle des sports vendredi, samedi, dimanche	1 790,00 €	1 826,00 €

Salle Aragon et salle des sports vendredi, samedi, dimanche	3 197,00 €	3 261,00 €
Mise à disposition de matériel :		
Une table	4,10 €	4,20€
Une chaise	0,55 €	0,56 €
Mise à disposition cuisine et vaisselle	102,00 €	104,00€
Mise à disposition vaisselle	41,00 €	42,00€
Avancée de scène Aragon	116,00 €	118,00€
Installation de ces matériels par les services techniques (ou d'autres structures)		
Taux horaire TTC, 1 ouvrier		
Majoration pour intervention dimanche et jours fériés : + 75 %	37,00 € TTC	38,00 € TTC

Conformément à la décision prise par délibération exécutoire du 2 juin 1995, la mise à disposition de la ligne téléphonique fera l'objet de la mise en recouvrement d'un forfait de 8 euros lors des locations de salles.

Toutefois, Afin de garantir la commune des défections injustifiées des demandeurs, l'assemblée locale a décidé par délibération du 30 décembre 2003, d'exiger le versement du montant total de la location payable dès réception du titre de recettes émanant de Monsieur le Percepteur en poste à MARLY LEZ VALENCIENNES, deux mois avant la date de location (de date à date). En cas de non paiement dans ce délai, la salle ne sera pas mise à disposition.

D'autre part, considérant la nécessité de recouvrer le coût représentatif de la vaisselle cassée et du matériel mis à disposition emporté, l'assemblée décide d'appliquer les tarifs ci-annexés.

Les montants des locations et des coûts des matériels ou vaisselles seront versés entre les mains de M. le Trésorier Public, Percepteur de MARLY LEZ VALENCIENNES, sur émission d'un titre de recettes à l'article 752 du budget communal.

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 15 décembre 2017

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

